

A.R.B.S.R.O.



Siège administratif
A.R.B.S.R.O.
52, rue du bourg neuf
45150 – DARVOY
Tél : 02.38.46.07.95
arbsrobfr@yahoo.fr

Chers Parents,

Depuis 1992, L'A.R.B.S.R.O. met chaque année à disposition des élèves, moyennant cotisation, les manuels et documents scolaires récents sélectionnés par leurs professeurs et adaptés aux programmes pédagogiques.

A ce titre et attentif au poids des sacs scolaires portés par les élèves, l'A.R.B.S.R.O. en collaboration avec plusieurs chefs d'établissements a effectué une étude approfondie sur la question afin d'alerter les familles et trouver une solution à ce problème pouvant entraîner de graves conséquences pour la santé des enfants.

Cette étude apporte les éléments suivants

Poids des cartables : ils vont de **2 kg 400** à **11kg 700**
Répartition des poids : **45%** des cartables pèsent entre **6 et 8 kg**.
Pourcentage du poids moyen du cartable par rapport au poids de l'élève :
ce pourcentage est de **18,3 %** alors qu'il ne devrait pas dépasser **10 %** du poids corporel de l'enfant
8 % seulement des élèves ont un cartable dont le poids est inférieur au 10 % de leur poids corporel.

Cette analyse montre que 59 % des élèves (classe de 6ème) pèsent moins de 40 kg et ne devraient pas, d'après une étude menée par des professionnels de santé, porter un sac d'un poids supérieur à **4 kg**.

Pour atteindre le poids ci-dessus, les sacs contiennent principalement les livres nécessaires au suivi des cours et plus spécialement les livres servant quasi quotidiennement : Français, Math, Hist Géo, Langues.

EN CONSEQUENCE LES CARTABLES DE VOS ENFANTS SONT TROP LOURDS

C'est pourquoi l'ARBSRO, qui s'est penchée sur ce problème, a mis au point le système de la 2° collection. En accord avec le chef d'établissement scolaire, une sélection est faite des livres les plus utilisés (en général 3 ou 4). Ceux-ci sont fournis aux élèves par l'ARBSRO, ils restent à la maison pour les devoirs du soir, tandis que la collection fournie par l'établissement scolaire reste dans la classe ou dans un casier au nom de l'élève, pour lui permettre de suivre les cours.

Il n'y a donc que très peu de livres à transporter et le cartable est allégé d'autant.

Il vous appartient, si vous souhaitez aider vos enfants à transporter des cartables moins lourds, de nous retourner sous enveloppe timbrée le bulletin d'inscription, accompagné du chèque du montant correspondant à l'ordre de l'A.R.B.S.R.O.

Sachant que les livres sont la propriété de l'A.R.B.S.R.O., ils doivent être restitués en fin d'année scolaire.

Tout livre non rendu sera facturé.

Toute inscription arrivant hors délai sera refusée.

Nous espérons que vous apprécierez notre service et vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Le Président
Claude BONDENET

Siège Social : A.R.B.S.R.O. – 1 rue Albert Einstein – 45100 ORLEANS – Tél : 02.36.99.03.15